



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO, 2 avenue Gambetta
92088 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital variable de 5 497 100 €
775 725 417 R.C.S. Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à
la Compagnie Régionale de Versailles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à
la Compagnie Régionale de Versailles et du
Centre

Deloitte.

GASCOGNE

**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020
GASCOGNE
Société Anonyme
68 rue de la Papeterie - 40200 Mimizan



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO, 2 avenue Gambetta
92086 Paris-La Défense Cedex
S.A .au capital variable de 5 497 100 €
775 725 417 R.C.S. Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à
la Compagnie Régionale de Versailles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92808 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
672 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à
la Compagnie Régionale de Versailles et du
Centre

Deloitte.

GASCOGNE

Société Anonyme

Siège social : 68 rue de la Papeterie - 40200 Mimizan

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société GASCOGNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GASCOGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation de l'intégration fiscale exposé dans le paragraphe « Intégration fiscale » de la note « II.5.4.2.11 Autres dettes » de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation et des avances en compte courant afin de prendre en compte les pertes de valeur de certaines filiales. Ces provisions sont évaluées tel que décrit dans les notes « II.5.4.2.3. Immobilisations financières » et « II.5.4.2.5. Créances » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour évaluer la valeur d'utilité des titres de participation et des avances en compte courant, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes « II.5.4.2.3. Immobilisations financières » et « II.5.4.2.5. Créances » de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des Informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des Informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les Informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 30 avril 2021


KPMG Audit IS



Sébastien Haas
Associé

Bordeaux, le 30 avril 2021

Deloitte & Associés



Mathieu Perromat
Associé

II.5. COMPTES ANNUELS 2020 DE LA SOCIETE MERE GASCOGNE SA

II.5.1. COMPTE DE RESULTAT

en milliers d'euros	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'exploitation		9 679	7 107
Prestations de services		8 385	5 413
Autres produits, reprises sur provisions et transfert de charges		1 294	1 693
Charges d'exploitation		(9 706)	(6 812)
Autres achats et charges externes		(3 449)	(2 947)
Impôts, taxes et versements assimilés		(212)	(236)
Salaires et traitements		(3 358)	(2 036)
Charges sociales		(1 621)	(934)
Dotations aux amortissements		(1 018)	(627)
Dotations aux provisions pour risques et charges		(3)	0
Autres charges	(45)	(32)	
Résultat d'exploitation		(27)	294
Produits financiers		3 406	12 323
Dividendes		0	0
Produits financiers filiales		2 822	2 323
Autres produits financiers		0	0
Reprises sur provisions et transfert de charges		584	10 000
Charges financières		(2 843)	(12 262)
Dotations financières aux provisions		(0)	(10 018)
Intérêts financiers et charges assimilées		(2 843)	(2 244)
Autres charges financières		0	0
Résultat financier	3.5	563	62
Résultat courant avant impôt		536	356
Produits exceptionnels		18	31
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0	5
Reprises sur provisions et transfert de charges		18	26
Charges exceptionnelles		(11)	(282)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(6)	(42)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0	(234)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(5)	(6)
Résultat exceptionnel		7	(251)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(23)	(5)
Impôts sur les bénéfices		1 830	0
Résultat net de l'exercice		2 349	100

II.5.2. BILAN ACTIF

en milliers d'euros	Exercice 2020			Exercice 2019	
	Notes	Montants bruts	Amortissements et Provisions	Montants Nets	Montants Nets
Actifs immobilisés		238 481	124 696	113 786	104 429
Immobilisations incorporelles	2.1	8 871	1 213	7 658	5 369
Immobilisations corporelles	2.1	5 292	3 212	2 020	1 976
Terrains forestiers					
Autres terrains		1 206	136	1 070	1 076
Constructions		2 213	1 849	365	380
Autres Immobilisations corporelles		1 812	1 227	586	520
Avances et acomptes					
Immobilisations financières	2.3	224 379	120 271	104 108	97 084
Participations		220 720	117 452	103 268	96 168
Créances rattachées à des participations					
Autres titres de participations		61		61	61
Prêts		58		58	58
Autres Immobilisations financières		3 539	2 819	720	796
Actifs circulant		128 038	159	127 879	113 758
Stocks	2.4	180	159	22	21
Matières premières, approvisionnements		21		21	21
Marchandises		159	159	1	(0)
Créances	2.5	103 293	0	103 293	103 485
Avances et acomptes sur commandes		0		0	155
Clients et comptes rattachés		2 401		2 401	2 231
Autres créances		100 891	0	100 891	101 099
Trésorerie		24 565		24 565	10 251
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		24 565		24 565	10 251
Charges comptabilisées d'avance		320		320	377
Prime d'émission d'emprunt à étaler					
Ecart de conversion Actif		6		6	6
Charges à répartir		476		476	713
Total des actifs		367 320	124 854	242 466	219 284

II.5.3. BILAN PASSIF

en milliers d'euros		Exercice 2020	Exercice 2019
	Notes		
Capitaux propres	2.6	108 547	89 570
Capital social		60 800	60 800
Prime d'émission		0	0
Réserve légale		3 683	3 678
Réserve facultative		964	964
Autres réserves		27 514	4 874
Report à nouveau		13 161	13 066
Résultat de l'exercice		2 349	100
Provisions réglementées		76	89
Autres fonds propres	2.7	12 053	12 053
Provisions pour risques et charges	2.8	15	11
Dettes		121 852	123 649
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2.9	106 124	87 349
Emprunts et dettes financières divers	2.10	13 334	11 100
Dettes fournisseurs, comptes rattachés		985	1 386
Dettes sociales et fiscales		1 378	935
Autres dettes	2.11	32	22 879
Ecart de conversion Passif			
Total des passifs et capitaux propres		242 466	219 283

II.5.4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2020

Information relative à la crise sanitaire COVID-19

La société n'a pas été affectée par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 dans la mesure où elle n'a pas d'activité industrielle et commerciale. C'est une holding qui gère ses participations, et assure des fonctions administratives mutualisées (RH, finance, achats, informatique, juridique...) au service de ses participations et qu'elle leur refacture. La société centralise également les financements du Groupe et à ce titre a souscrit un PGE (Prêt Garanti par l'Etat) pour un montant de 22 M€ afin de préserver sa liquidité et celle des sociétés du Groupe dans un contexte très incertain.

II.5.4.1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les comptes annuels de Gascogne SA sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n 2014-03 relatif au PCG), ainsi qu'aux règlements et avis ultérieurs applicables.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation de l'intégration fiscale (décrit dans le paragraphe Intégration fiscale de la note II.2.5.4.2.11 - Autres dettes).
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

II.5.4.2. NOTES SUR DES POSTES DU BILAN

II.5.4.2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES : VALEURS COMPTABLES BRUTES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

La société a opté pour la comptabilisation d'amortissements dérogatoires afin de neutraliser fiscalement l'impact de l'application du règlement CRC 2002-10 à compter du 1er janvier 2005. Au 31 décembre 2020, le montant des amortissements dérogatoires s'établit à 76 K€ après une reprise nette de l'exercice de 13 K€.

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Acquisitions	Cessions Diminutions	Exercice 2020
Immobilisations incorporelles	6 127	2 744	0	8 871
Terrains	1 206	0	0	1 206
Constructions	2 170	43	0	2 213
Autres immobilisations corporelles	1 487	325	0	1 812
Total	10 990	3 112	0	14 103

II.5.4.2.2. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Dotations	Cessions Diminutions	Exercice 2020
Immobilisations incorporelles	758	455	0	1 213
Terrains	130	7	0	136
Constructions	1 790	58	0	1 849
Autres immobilisations corporelles	967	260	0	1 227
Total	3 645	780	0	4 425

La société a retenu le mode d'amortissement linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Bâtiments d'habitation :

- Murs	80 ans
- Toiture	25 ans
- Aménagement	15 ans

Bâtiments d'exploitation :

- Murs	40 ans
- Toiture	25 ans
- Aménagement	15 ans

Matériel de transport

5 ans

Mobilier et matériel de bureau

5 à 10 ans

Matériel informatique

5 ans

Logiciels

5 à 10 ans

II.5.4.2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, hors frais (comptabilisés en charges) et sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future : il s'agit d'une valeur dite d'utilité ou économique.

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Valeur brute au 1 ^{er} janvier	213 620	198 620
Augmentations	7 100	15 000
Cessions	0	0
Reclassement	0	0
Valeur brute au 31 décembre	220 720	213 620
Dépréciations au 1 ^{er} janvier	(117 452)	(117 452)
Dotations	0	(10 000)
Reprises	0	10 000
Dépréciations au 31 décembre	(117 452)	(117 452)
Valeur nette au 31 décembre	103 268	96 168

Les augmentations sont principalement constituées d'une augmentation de capital de 7 000 K€ par incorporation de créances dans la société Gascogne Bois afin de recapitaliser la société.

Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Actions propres	Autres titres	Prêts	Dépôts et cautionnements	Total
Valeur brute au 31 décembre 2019	2 980	61	58	666	3 765
Acquisitions	0	0	0	14	14
Cessions	0	0	0	(120)	(120)
Reclassement	0	0	0	0	0
Valeur brute au 31 décembre 2020	2 980	61	58	560	3 659
Dépréciations au 31 décembre 2019	(2 849)				(2 849)
Dotations	0				0
Reprises	30				30
Dépréciations au 31 décembre 2020	(2 819)	0	0	0	(2 819)
Valeur nette au 31 décembre 2020	160	61	58	560	839

Gascogne SA détient, au 31 décembre 2020, 40 206 de ses propres actions. A la date de clôture, le dernier cours coté est de 4,00€.

La provision pour dépréciation sur les titres Gascogne SA a été reprise à hauteur de 30 K€ et s'élève à 2 819 K€ au 31 décembre 2020 en prenant comme référence le cours moyen du mois de décembre 2020 soit 3,99 €.

Au 31 décembre 2020, la société dispose de réserves, autres que la réserve légale d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

II.5.4.2.4. STOCKS

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Stocks de bois sur pieds sur terrains forestiers	21	21
Marchandises	159	159
Valeur brute	180	180
Dépréciations des marchandises	(159)	(159)
Valeur nette	21	21

Les stocks de bois représentent les plantations forestières, dont les entrées sont valorisées au coût des frais de plantation ou d'acquisition des parcelles.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur comptable devient inférieure à la valeur de réalisation.

II.5.4.2.5. CREANCES

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Clients et comptes rattachés	2 401	2 231
Compte courant (Intégration fiscale)	2 446	0
Compte courant (cash pooling)	92 111	92 942
Dépréciations des comptes courants	0	(554)
Etat, impôt sur les sociétés	6 141	8 189
Etat, TVA et autres	144	493
Autres créances	49	185
Total	103 293	103 485

Les avances en compte-courant faites aux filiales et sous-filiales sont dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future (cash flows futurs) des filiales et sous-filiales.

La dépréciation du compte courant de la filiale grecque Algis (554 K€) a été reprise en intégralité en 2020 compte tenu de l'amélioration des résultats d'Algis qui lui a permis de rembourser une part significative (400 K€) de son compte courant en 2020.

Les créances d'impôt dues par l'Etat de 6 141 K€ sont principalement composées de CICE et de Crédit d'impôt Recherche.

II.5.4.2.6. CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, le capital est composé de 24 320 052 actions de nominal 2,50 euros. Toutes les actions sont entièrement libérées.

La variation des capitaux propres se résume comme suit :

(en milliers d'euros)	2020	2019
Situation nette au 1er Janvier	83 570	83 491
Augmentation du capital	0	0
Augmentation des autres capitaux propres-primes d'émission	0	0
Résultat net	2 349	100
Variation nette des provisions réglementées	(13)	(20)
Impact changement méthode comptable intégration fiscale	22 640	
Situation nette au 31 décembre	108 547	83 570

L'impact du changement de méthode comptable de l'intégration fiscale est décrit dans le paragraphe Intégration fiscale de la note II.5.4.2.11 – Autres dettes.

II.5.4.2.7. AUTRES FONDS PROPRES

Les ORAN (Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraire) ont été souscrites par des établissements bancaires qui ont converti ainsi une partie de leurs créances sur le Groupe dans le cadre de la restructuration financière achevée le 19 septembre 2014.

La date de maturité des ORAN a été fixée au 31 décembre 2023 : le Groupe peut choisir de les rembourser d'ici cette date mais si ce n'est pas le cas, elles seront automatiquement converties en actions.

Biolandes Technologies (actionnaire d'Attis 2, principal actionnaire de Gascogne) a racheté les 4 821 137 ORAN (Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraires) aux établissements bancaires détenteurs, à leur nominal de 2,50 euros en date du 25 février 2020. Toutes les caractéristiques des ORAN ont été conservées et notamment les conditions de rémunération (1% l'an) et la maturité (31 décembre 2023).

II.5.4.2.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 14,5 K€ au 31 décembre 2020.

Elles incluent la provision pour les médailles du travail pour 9 K€ : les engagements actualisés en matière de médailles du travail sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 0 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,50%

II.5.4.2.9. TRSORERIE, EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.
Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Variation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)	
Solde au 1er janvier 2018	87 349
Tirage crédit d'investissement	8 000
PGE	22 000
Remboursement emprunts	(11 226)
Solde au 31 décembre 2019	106 124

Analyse par nature et par échéance

(en milliers d'euros)	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total
Emprunts	28 216	77 658	250	106 124
Découverts utilisés dans le cadre du cash-pooling	0			0
Total	28 216	77 658	250	106 124

II.5.4.2.10. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Comptes courants des filiales (avances de trésorerie)	10 112	6 463
Comptes courants des filiales (cash pooling)	0	0
Comptes courants des filiales (intégration fiscale)	3 222	4 637
Comptes courants des associés	0	0
Fonds communs de placement du personnel	0	0
Intérêts courus non échus	0	0
Solde au 31 décembre	13 334	11 100

Variation des emprunts et dettes financières diverses

(en milliers d'euros)	
Solde au 1er janvier 2020	11 100
Comptes courants des filiales	3 649
Comptes courants des filiales (intégration fiscale)	(1 415)
Comptes courants des associés	0
Emprunts Fonds communs de placements	0
Intérêts courus non échus	0
Solde au 31 décembre 2020	13 334

II.5.4.2.11. AUTRES DETTES

Charges à payer

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Fournisseurs	278	1 386
Dettes fiscales et sociales	720	402
Total	998	1 788

Intégration fiscale

Le Groupe Intégré fiscalement comprend les sociétés suivantes : Gascogne SA, Gascogne Bois, Palfrance, Gascogne Papier, Feutres Depland, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible.

La méthode de comptabilisation de l'intégration fiscale a été modifiée en 2020.

Le schéma historiquement retenu par le Groupe pour la comptabilisation de l'intégration fiscale était le suivant :

- Les sociétés bénéficiaires comptabilisent une charge d'impôts comme en l'absence d'intégration fiscale
- Les sociétés déficitaires ne comptabilisent pas d'écriture liée à l'impôt
- La société mère enregistre l'économie d'impôt associé à l'utilisation des déficits dans un compte d'attente (dont le montant avait atteint 22,6 M€ fin 2019)

Ce schéma était correct mais peu utilisé par d'autres sociétés, aussi il a été décidé d'adopter un schéma comptable plus couramment utilisé :

- Les sociétés bénéficiaires comptabilisent une charge d'impôts comme en l'absence d'intégration fiscale
- Les sociétés déficitaires ne comptabilisent pas d'écriture liée à l'impôt
- La société mère enregistre l'économie d'impôt associé à l'utilisation des déficits en résultat.

Ce changement de méthode comptable a été comptabilisé en neutralisant le compte d'attente (22,6 M€ à fin 2019) en report à nouveau car le Groupe passe d'une méthode comptable peu utilisée à une méthode comptable couramment utilisée.

Le produit d'impôt de 1,8 M€ correspond à l'économie d'impôt 2020 associé à l'utilisation des déficits.

II.5.4.2.12. SITUATION FISCALE LATENTE

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits ou des charges sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice 2019		Variation		Exercice 2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Décalages certains ou éventuels						
- Amortissements dérogatoires		(28)		8		(21)
- Charges non déductibles temporairement						
. Congés payés (ancien régime)	(3)		25		22	
. Autres	1		(1)		0	
Total	(2)	(28)	24	6	22	(21)

Les valeurs d'impôt de ce tableau ont été calculées au taux de 25,83%.

Le groupe fiscal dispose d'un déficit reportable de 85,2 M€ à fin 2020 et 84,3 M€ à fin 2019.

II.5.4.2.13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par Gascogne SA pour couvrir et gérer ses risques de change, de taux et de « matières premières » sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert.

II.5.4.3. NOTES SUR DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

II.5.4.3.1. PRODUITS

Ils se composent essentiellement de prestations de services aux filiales, de produits financiers, de dividendes. Les autres produits d'exploitation sont principalement composés de la production immobilisée des équipes Internes de Gascogne sur le projet de mise en place d'un ERP.

II.5.4.3.2. EFFECTIF DE L'EXERCICE 2020

	Moyenne 2020	Clôture 2020
Cadres	35	33
Techniciens	15	16
Agents de maîtrise	4	6
Employés	3	5
Total	56	60

II.5.4.3.3. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 689 K€.

Les jetons de présence servis en 2020 aux membres du Conseil d'administration se sont élevés à 45 K€.

II.5.4.3.4. INTERESSEMENT DU PERSONNEL ET PARTICIPATION

Un accord de participation a été signé en juin 2018 pour la période 2018-2021.

Un accord d'intéressement a été signé en juin 2019 pour la période 2019-2021.

II.5.4.3.5. RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Dividendes filiales	0	0
Reprises (Dotations) de provisions comptes courants filiales	554	0
Reprises (Dotations) de provisions de titres filiales et actions propres	30	(18)
Reprises (Dotations) de provisions de swap de taux	0	0
Reprises (Dotations) de provisions de pertes de change	(0)	1
Produits intérêts sur prêts aux filiales et autres	2 822	2 323
Gains (pertes) de change	0	0
Commissions lignes non utilisées et utilisées	(65)	(247)
Intérêts sur emprunts	(2 544)	(1 918)
Intérêts bancaires	0	0
Charges Intérêts sur prêts des filiales	(234)	(78)
Pertes sur créances en compte courant filiales	0	0
Total	563	62

II.5.4.3.6. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En 2020, le résultat exceptionnel s'élève à 7 K€.

II.5.4.3.7. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

La société n'a pas comptabilisé de charge d'impôt sur les sociétés vis-à-vis de l'Etat en 2020.

II.5.4.4. INFORMATIONS GENERALES

Informations sur les entreprises liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2020
Immobilisations financières		
Participations	213 620	220 720
Créances et comptes rattachés		
Clients et comptes rattachés et créances diverses	2 231	2 391
Comptes courants (intégration fiscale)	0	2 446
Compte courants (cash pooling)	92 942	92 111
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	(189)	(263)
Comptes courants filiales (avances de trésorerie et cash pooling)	6 463	10 112
Comptes courants (intégration fiscale)	5 500	3 222
Associés - Comptes d'apport en société	0	0
Charges d'exploitation		
Autres services extérieurs	(36)	(6)
Chiffre d'affaires		
Prestations de services à l'égard des filiales	5 660	8 385
Produits financiers		
Intérêts des comptes courants	2 323	2 822
Produits de dividendes	0	0
Charges financières		
Intérêts des comptes courants	78	234

II.5.4.5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

II.5.4.5.1. ENGAGEMENTS DONNES

Engagements en matière d'Indemnités de fin de carrière et de retraite.

L'entreprise applique les dispositions de la Convention Collective. A ce titre, les engagements y afférents ont été évalués en prenant comme base les rémunérations de l'entreprise et en les pondérant d'un coefficient tenant compte de l'ancienneté et de la durée probable de carrière jusqu'à l'âge légal de la retraite.

Les engagements actualisés sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite :
 - Cadres : 64 à 67 ans
 - Non cadres : 62 à 65 ans
- Taux d'actualisation : 0,4%
- Taux d'augmentation des salaires : 2,50%

Au 31 décembre 2020, les engagements en matière d'Indemnité de fin de carrière s'élèvent à 1 093 K€ et sont couverts par des versements capitalisés à hauteur de 585 K€ à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, il existe, au 31 décembre 2020, des contrats de retraite à cotisations définies pour l'ensemble des cadres de Gascogne SA.

Autres engagements donnés

Dans le cadre des financements, les banques bénéficient d'un nantissement des titres des sociétés filiales de Gascogne SA : Gascogne Bois, Gascogne Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible.

Dans le cadre du contrat d'achat d'électricité par Gascogne Papier au consortium Exeltium, Gascogne SA est caution solidaire de Gascogne Papier dans l'exécution de ses obligations de paiement pendant la durée du contrat.

II.5.4.5.2. ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

II.5.4.6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	131	131
Services autres que la certification des comptes	17	16
Total	148	147

II.5.4.7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture.

II.5.4.8. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quota-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres Brute	Valeur comptable des titres Nettes	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	C.A.H.T. dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en 2020
A-Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute excède 1% du capital de Gascogne SA									
1-Filiales détenues à plus de 50%									
- Gascogne Bois (Escource)	6 000	9 704	100	100 145	12 000	21 699	77 135	(10 343)	0
- Gascogne Sacs (Mimizan)	29 030	6 294	100	20 941	20 941	0	77 422	4 002	277
- Gascogne Papier (Mimizan)	5 000	30 695	100	67 595	36 268	66 606	127 702	4 785	0
- Gascogne Flexible (Dax)	12 081	14 070	100	31 940	31 940	0	80 111	3 827	0
Gascogne Forêt Services	100		100	100	100		227	(23)	0
2-Participations détenues entre 10% et 50%									
Néant									
B-Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de Gascogne SA									
1- Filiales françaises									
Néant									
2- Filiales étrangères									
Néant									
C-Renseignements globaux sur tous les titres									
1- Filiales françaises	51 111	60 963		220 720	103 268	66 604	362 370	2 271	277
2- Filiales étrangères	0	0		0	0	0	0	0	0
TOTAL	51 111	60 963		220 720	103 268	66 604	362 370	2 271	277

